

« Lemieux m'a conté »

PICHETTE, JEAN PIERRE. *Germain Lemieux sur le billochét. Confessions d'un passeur de mémoire*. Recueillies et présentées par Jean-Pierre Pichette, Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 34, 2020, 292 p. ISBN 978-2-7637-4908-2

Fañch Postic

Volume 20, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1093900ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1093900ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Postic, F. (2022). « Lemieux m'a conté » / PICHETTE, JEAN PIERRE. *Germain Lemieux sur le billochét. Confessions d'un passeur de mémoire*. Recueillies et présentées par Jean-Pierre Pichette, Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 34, 2020, 292 p. ISBN 978-2-7637-4908-2. *Rabaska*, 20, 231–236. <https://doi.org/10.7202/1093900ar>

« Lemieux m’a conté »

FAÑCH POSTIC

Université de Bretagne occidentale

On me pardonnera ce jeu de mots facile, mais si tentant, à propos du volume où Jean-Pierre Pichette reprend la dizaine d’entretiens qu’il a menés en novembre et décembre 1995 auprès de Germain Lemieux (1914-2008). Ne voilà-t-il pas en effet, si l’on en croit le titre de l’ouvrage, le père jésuite invité à prendre place sur le billochet du conteur ? Par une autre amusante inversion des rôles, Jean-Pierre Pichette se voit, comme l’indique le sous-titre, chargé de recueillir les « confessions d’un passeur de mémoire ».

C’est une heureuse initiative que d’avoir rassemblé, transcrit et organisé les confidences d’une personnalité marquante de l’histoire de la collecte des traditions orales en Ontario et au-delà. La longue liste de ses publications (p. 280-282), dont la fameuse collection *Les vieux m’ont conté*, témoignent d’une activité pour le moins foisonnante engagée dès 1948. C’est tout un pan de l’histoire des collectes et des collecteurs des francophonies du Canada qui nous est retracé. Germain Lemieux nous fait en effet croiser nombre de ceux qui ont jalonné cette histoire : Marius Barbeau qui fut son professeur, comme le furent également Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard à l’Université Laval à Québec où il eut pour condisciple Conrad Laforte. Il évoque aussi le père Anselme Chiasson ou Carmen Roy, sa « coparoiissienne » de Cap-Chat, (p. 196-197). C’est l’occasion d’anecdotes, de quelques piques aussi et sans doute de quelques non-dits ou interprétations qui reposent parfois sur des « rumeurs » (p. 269). Si Jean-Pierre Pichette précise, voire rectifie certains points dans ses notes infrapaginales et son épilogue (*cf.* note 48, p. 129, à propos de sa démission de l’Université de Sudbury), ce n’est sans doute pas l’envie qui lui a manqué de relancer son interlocuteur pour le pousser plus avant sur tel ou tel point. Mais la règle du jeu a été fixée d’un commun accord. Averti des thèmes qui sont abordés lors des entretiens successifs, Germain Lemieux a le temps de préparer et même d’organiser ses réponses. « Il est clair qu’il nous a confié ce qu’il voulait et de la manière qu’il l’entendait », précise d’ailleurs Jean-Pierre Pichette en avant-propos (p. 13). La manière de mener l’entretien, où l’interlocuteur se fait le plus discret possible, n’est pas sans conséquences : l’enregistrement visait à recueillir le témoignage

du père Lemieux librement, sans lui couper la parole, de façon à pouvoir en diffuser à la radio une narration « par lui-même », sans les interventions de l'animateur. Que ce dernier soit lui aussi collecteur, ait suivi les cours de Luc Lacourcière à l'Université Laval, ait été professeur de littérature orale à l'Université de Sudbury et ait donc une bonne connaissance des sujets abordés par le père Lemieux, n'est sans doute pas sans conséquence sur le discours de celui qui parle de « l'animateur de l'entrevue comme une troisième personne, alors qu'il est en sa présence » (note 81, p. 151) ! Le fait qu'il s'agisse d'enregistrements destinés à être diffusés auprès du grand public a sans doute aussi influencé le contenu du discours et le niveau de langage. En bon jésuite, installé sur son billochet, le père Lemieux maîtrise évidemment l'art de la parole. L'avant-propos vient judicieusement préciser les conditions dans lesquelles ont été menés les entretiens, comment a été établi le texte tandis que l'épilogue apporte un nécessaire commentaire critique de ce long témoignage personnel, voire intime.

Un collecteur des marges, lui-même « en marge »

Quoi qu'il en soit, nous avons la chance de disposer d'un long récit où le père Lemieux peut expliquer, expliciter à loisir son parcours personnel et professionnel, ses vocations de collecteur et d'enseignant, les raisons de ses choix méthodologiques et même ses positions idéologiques. En fait, sa trajectoire est d'une belle cohérence malgré les apparents paradoxes que souligne Jean-Pierre Pichette dans son « Épilogue » (p. 258). On comprend très vite combien son enfance rurale, où les traditions orales sont particulièrement présentes, ont influencé sa vocation de collecteur. L'école, comme pour bien des enfants de milieux modestes, joue le rôle d'ascenseur social et lui permet de devenir à son tour enseignant et même d'accéder à l'université. Il reste toutefois attaché à ses origines et nourrit même une certaine méfiance vis-à-vis des élites et des grandes villes qui explique, pour une part, le choix de son installation à Sudbury dès 1941. « Au fond, ce sont nos analphabètes qui, à mon avis, dans certains domaines naturellement, en savaient plus long que nos savants professeurs d'université » (p. 175). Autodidacte, il manifeste un réel scepticisme vis-à-vis des méthodes scientifiques universitaires et revendique une approche personnelle atypique, « artisanale ». Formé sur le terrain et par le terrain, il a déjà plusieurs années de pratique de l'enquête quand il arrive à l'Université Laval. Il a mis au point une méthode de codification, qu'il estime tout aussi adaptée que celle d'un Luc Lacourcière, son professeur et directeur de thèse à peine plus âgé que lui (p. 149). Il n'a que faire des réserves de Conrad Laforte, comme plus tard du catalogue de la chanson folklorique qu'élaborera ce dernier. Il n'a guère plus d'estime pour le catalogue des contes d'Arne-Thompson, Thompson dont il a même l'occasion de réfuter les hypothèses à

propos du conte « La ceinture qui rend fort » (p. 107-109). Germain Lemieux a aussi sa propre méthode sténographique de notation musicale qui, dans un premier temps, laisse Marius Barbeau quelque peu dubitatif (p. 150). Les habitudes du collecteur autodidacte, ses principes éditoriaux notamment, sont bien trop profondément ancrées pour être abandonnées au moment où, sur le tard, il entreprend des études universitaires dont la nécessité ne s'impose, en définitive, que pour son intégration dans la future Université de Sudbury. Jean-Pierre Pichette s'interroge, à juste titre, sur les conséquences de ce manque d'ouverture « aux idées qui remettaient ses méthodes en question » et sa résistance « aux méthodes et idées nouvelles » (p. 268-270). Germain Lemieux se trouve de fait quelque peu isolé, hors des réseaux scientifiques qui, en Amérique du Nord comme en Europe, se constituent pour la collecte et l'étude de la littérature orale.

Oral et écrit, un écheveau complexe

Des nombreuses questions soulevées par ce regard rétrospectif sur une longue carrière de collecteur engagée dès 1948, je retiendrai simplement celles qui touchent aux liens complexes entre oral et écrit et à la diffusion des traditions populaires et pour lesquelles le père Lemieux a des idées bien arrêtées.

Issu d'un milieu où la tradition orale est prégnante, initié à la culture classique, écrite, par ses études au collège, Germain Lemieux a la révélation que la tradition orale dans laquelle il a baigné dans son enfance – et dont l'enseignement des jésuites fait peu de cas – véhicule des thèmes déjà présents dans l'Antiquité (de *Gilgamesh* à l'*Illiade* ou l'*Odyssee*), preuve d'une transmission longue dont témoignent, par exemple, les aventures de Ti-Jean. Les liens entre oral et écrit constituent un fil conducteur qu'il développe tout au long de son existence et sont, en définitive, au cœur de sa thèse consacrée à *Placide Eustache* (p. 116-125). Il semble persuadé que l'oral procède d'un écrit parfois ancien, comme en témoigne le chapitre « De la tradition écrite, ça passe à la tradition orale » (p. 222), une hypothèse qui mériterait bien entendu d'être discutée, tant les relations entre traditions orales et écrites sont complexes : procèdent-elles les unes des autres ? Relèvent-elles de cheminements parallèles, croisés ? La prudence est de mise.

Collecter et restituer un art verbal

Germain Lemieux est très tôt convaincu de l'importance de conserver et de restituer l'art verbal des conteurs. C'est ce qui le pousse à utiliser les moyens d'enregistrements les plus adaptés : magnétophone à fils, enregistreur à papier, puis magnétophone à ruban. « Est-ce que les outils font les bons folkloristes ? Je dirais que ça ne nuit pas », dit-il, non sans malice. Le matériel est encombrant et la photo de la p. 82, où le père Lemieux reprend

la pose, 50 ans plus tard, est édifiante. Une étape est franchie en 1969 quand il acquiert un magnéscope susceptible de rendre compte d'une gestuelle dont il considère, à juste titre, qu'elle est une composante essentielle de l'art de conter.

Autre point qui importe à Germain Lemieux, la restitution de l'oral par l'écrit. Pour ce faire il adopte le principe d'une transcription authentique, syllabique, accompagnée d'une « traduction » afin d'intégrer la voix, les intonations, les gestes, ce qui implique, au besoin, des rajouts (p. 187). C'est un choix qu'il sait critiqué, mais qu'il assume (p. 184-186). « Il y en a qui n'acceptent pas ça, mais ça ne m'a pas dérangé », déclare-t-il face à un interlocuteur qu'il sait ne pas partager son point de vue (p. 269). En 2008, Jean-Pierre Pichette réunira d'ailleurs à Pointe-de-l'Église, des experts chargés de réfléchir à la question complexe de l'écriture des contes afin d'établir un protocole. C'est l'occasion pour lui de poser un regard critique sur les principes éditoriaux du père Lemieux, décédé quelques mois plus tôt¹.

L'intérêt de parcours comparés entre l'Amérique du Nord et l'Europe

Germain Lemieux a visiblement très tôt pressenti tout l'intérêt de comparer les chants et contes collectés des deux côtés de l'Atlantique. Il a même un avis arrêté sur la transmission et la diffusion des traditions orales : « Et les Français sont venus au Canada et nous ont apporté leurs choses. Nous avons transmis plusieurs mythes ou plusieurs récits à nos Indiens [...]. Et on sait que certains mythes n'ont pas été inventés par les Indiens, ils les ont appris des gens qui étaient bilingues ou des traducteurs, des gens qui faisaient le commerce des fourrures puis qui leur racontaient des blagues comme ça le soir auprès du feu. C'est comme ça que de bouche à oreille on peut avoir dans notre répertoire actuellement des contes qui sont multimillénaires » (p. 220). Même si l'apport de chants et contes par les colons venus de France est un fait avéré, cela demande sans doute là encore à être nuancé, à être étudié précisément au cas par cas. En 1971, Germain Lemieux se rend en France pour « jeter un coup de sonde dans le folklore français ». C'est l'occasion de rencontrer Donatien Laurent (1935-2020), grand spécialiste breton de littérature orale, et d'échanger avec l'oncle de ce dernier, le médecin général Charles Laurent, à propos du chant sur le naufrage du *Foudroyant* (p. 140-142). Le projet, malheureusement contrarié par des coupes budgétaires, devra attendre vingt ans pour trouver un prolongement. C'est en effet la présence de Donatien Laurent lors du colloque organisé en 1991 à Sudbury en hommage à Germain Lemieux qui sera à l'origine de toute une série de manifestations

1. « Une décennie d'errances (1973-1983) », dans *Éditer des contes de tradition orale : pour qui ? Comment, Port Acadie* 16-17, automne 2009-printemps 2010, actes réunis par Jean-Pierre Pichette, p. 198-201.

scientifiques ayant pour objectif de proposer un parcours comparé entre les patrimoines culturels des francophonies d'Europe et du Canada. Cela donne lieu, en 2007, à un colloque sur « La résistance des marges » à Pointe-de-l'Église², puis au programme Précol (Prêtres collecteurs) qui débouche sur un double colloque à Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Ecosse) et à Brest en octobre et novembre 2011³. Germain Lemieux figure bien entendu en bonne place parmi ces religieux collecteurs, comme Félix Antoine Savard ou Anselme Chiasson. On peut évidemment s'interroger sur les conséquences du fait que les collecteurs soient des religieux. Si Germain Lemieux avance que cela donne confiance aux informateurs, on peut supposer que ceux-ci sont conduits à s'autocensurer devant le jésuite. Mais il convient de reconnaître que les religieux, souvent issus de milieux populaires comme Germain Lemieux, ont joué un rôle important dans les collectes de traditions orales, tant au Canada qu'en France.

Dans la sympathique dédicace accompagnant en mai 2020 l'envoi de son ouvrage sur Germain Lemieux, Jean-Pierre Pichette, évoquant le projet Précol, m'écrivait que ce volume ajoutait « un point de comparaison avec un certain abbé Cadic ». Le parcours de Germain Lemieux offre en effet quantité de points communs avec celui du religieux breton (1864-1929). Même origine rurale au sein d'une famille d'agriculteurs de douze enfants où le chant, le conte, l'histoire sont très présents. L'abbé Cadic commencera lui aussi ses collectes dans sa propre famille. Même cursus scolaire, au sein de l'ancien collège de jésuites de Sainte-Anne-d'Auray pour François Cadic. Mêmes parallèles entre tradition orale et antiquité classique. Mêmes réticences vis-à-vis des grandes villes et des élites, des milieux savants et universitaires qu'il côtoie brièvement à l'Institut catholique de Paris et à l'École pratique des hautes études (où il suivit les cours d'Henri Gaidoz). Même souci de restituer l'oral et de le rendre accessible au plus grand nombre – aux scolaires notamment –, quitte à ajouter des commentaires jugés nécessaires à sa compréhension. Même conscience de l'intérêt pédagogique de la littérature orale avec la conviction qu'elle est susceptible de maintenir une identité et une langue – bretonnes en l'occurrence – dans les populations déracinées des grandes villes industrielles. Pour l'abbé Cadic, c'est clairement un moyen d'apostolat destiné à entretenir la foi chrétienne chez les Bretons émigrés à Paris. Même caractère bien trempé, indépendant, y compris vis-à-vis de la hiérarchie religieuse qui ne voit pas toujours d'un bon œil l'intérêt de

2. *La Résistance des marges : exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique, Port-Acadie* 13-14-15, printemps-automne 2008, printemps 2009, sous la direction de Jean-Pierre Pichette.

3. *L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités : parcours comparés Bretagne/Canada français, Port-Acadie*, 24-25-26, automne 2013, printemps-automne 2014, sous la direction de Jean-Pierre Pichette.

collecter des traditions orales et encore moins de les utiliser comme outils pédagogiques. Même souci de les transmettre et de les maintenir vivantes, d'en faire des sources d'inspiration artistique. L'abbé Cadic se fait aussi volontiers conteur à l'occasion.

On retrouve soulignée chez Cadic, comme chez Lemieux, l'importance du contact humain, du respect des informateurs avec lesquels ils établissent des liens affectifs. Malheureusement l'abbé Cadic ne nous a pas laissé de témoignage sur ses collectes, pas même d'archives. C'est dire combien précieuse est la longue confession du père Lemieux qui prend la forme d'un véritable testament intellectuel où le religieux aux convictions inébranlables, qui vient de franchir la barre des 80 ans, assume pleinement ses choix et ses méthodes, en marge de ceux qu'ils appellent les « vrais savants » auxquels il reproche un manque d'humilité vis-à-vis des porteurs populaires de traditions orales (p. 107). Ayant obtenu la médaille Luc-Lacourcière en 1979, il ne s'était même pas déplacé pour la recevoir des mains de son ancien maître ! Voilà pourtant ses « confessions » qui prennent place dans la collection des « Archives de folklore », créée en 1946 par Luc Lacourcière et publiée par les Presses de l'Université Laval, collection qui avait déjà accueilli l'édition de sa thèse sur *Placide Eustache* en 1970 (n° 10). C'est là une reconnaissance bien légitime de l'apport du père Lemieux à la connaissance du patrimoine oral de l'Ontario dont nous sommes redevables à Jean-Pierre Pichette, au moment où le Centre franco-ontarien de folklore de Sudbury, fondé en 1972 par Germain Lemieux, fête son cinquantenaire.